

La ZAC en quelques chiffres :

- 130 000 m² de constructions :
64 % de logements
36 % d'activités

- 786 logements au total :
525 en accession,
261 logements en locatif

- 674 logements de « qualité environnementale » (soit 86 %) :
319 se conformant à la « Notice HQE® » (phase 1),
355 se conformant à la « Charte de Qualité Environnementale » (phase2)

L'Agence Locale de l'Energie a pour mission de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique. Elle accompagne les collectivités, les particuliers et les professionnels lors de la réhabilitation et de la construction de bâtiments à haute qualité environnementale et à faible consommation énergétique.

Contactez-nous :

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise
4 rue Voltaire 38 000 Grenoble

Tel : 04 76 00 19 09

infos@ale-grenoble.org

www.ale-grenoble.org



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Rhône-Alpes Région



Plus proche de vous !



LA METRO

Imprimé en décembre 2006



HQE

Amenagement de la ZAC Centre 2

Echirolles (Isère)

Haute Qualité Environnementale

Actuellement en pleine expansion, le Centre de ville d'Echirolles se construit en concertation avec la population, avec une recherche de mixité sociale et urbaine, et en essayant de tirer partie de la présence du Tram. Le développement de la ZAC centre 2 fait partie de cette expansion, celle-ci représentant à elle seule près de la moitié de la surface du centre ville.

En application de la politique de construction d'une ville durable et solidaire décidée par la Ville d'Echirolles dans son Agenda 21, les services et les élus ont eu la volonté de mettre en place une démarche de développement durable sur la ZAC Centre 2.

Cet objectif s'est traduit :

- Dans une première phase, par la rédaction en interne d'une « Notice HQE® »
- Dans une deuxième phase, par son remplacement par une « Charte de Qualité Environnementale » plus globale, établie avec l'appui de compétences externes. Ces documents ont été soumis à tous les constructeurs intervenant sur la ZAC.



Crédit photo : ville d'Echirolles

Construction

45 logements sociaux

Exemple de bâtiments

Surface : 4 580 m² SHON
Maître d'ouvrage : OPAC 38
Date de livraison : 4^{ème} trimestre 2007
Coût des travaux : 870 € HT/m² SHON

Situé dans la ZAC centre 2, ce projet de 45 logements et de locaux d'activités a dû se conformer à la Charte de Qualité Environnementale mise en place en 2005. Ce bâtiment forme une équerre constituée par l'intersection de 2 volumes.

L'organisation régulière des appartements le long de coursives extérieures permet de dégager un vaste jardin en cœur d'îlot, à la fois espace de jeux et lieu de promenade. Les formes architecturales et les choix de matériaux ont été pensés dans un souci de cohérence avec le plan d'aménagement de la ZAC tout en respectant un cahier des charges performantiel au niveau énergétique. La brique et le bois inscrivent le projet dans une nouvelle lignée de bâtiment « HQE® » sur Echirolles, tout en affirmant son caractère résidentiel.

HQE



Amenagement du square du Champ de la Rousse

Exemple d'aménagement

Le « Square du Champ de la Rousse », d'une superficie d'environ 5400 m², s'intégrera dans le projet du centre ville d'Echirolles.

Au travers de ce projet, en cohérence avec la démarche de qualité environnementale développée sur la ZAC Centre 2, la ville souhaite engager pour la première fois une démarche innovante de développement durable sur un aménagement d'espaces publics.

La réalisation de ce jardin prendra en compte les orientations que la ville a retenues dans les plans d'actions « préservation du patrimoine naturel et espaces verts » et « aménagement urbain » de son Agenda 21.

Elles sont au nombre de quatre :

- Lutter contre les pollutions urbaines
- Intégrer un mode de gestion réellement durable
- Etre un support à l'éducation à l'environnement
- Etre un chantier à faibles nuisances